

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

2 juin 2023

LES SERVICES EXPRESS RÉGIONAUX MÉTROPOLITAINS - (N° 1290)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 5

présenté par

M. Delautrette, M. Mickaël Bouloux, Mme Jourdan, M. Leseul, M. Bertrand Petit, M. Aviragnet, M. Baptiste, Mme Battistel, M. Philippe Brun, M. Califer, M. David, M. Delaporte, M. Echaniz, M. Olivier Faure, M. Garot, M. Guedj, M. Hajjar, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Naïllet, M. Bertrand Petit, Mme Pic, Mme Pires Beaune, M. Potier, Mme Rabault, Mme Rouaux, Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Thomin, Mme Untermaier, M. Vallaud, M. Vicot et les membres du groupe Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe Nupes)

-----

**ARTICLE PREMIER**

Compléter l'alinéa 8 par la phrase suivante :

« Ce contrat comprend notamment un plan de financement des investissements et de fonctionnement de l'exploitation des services, associant l'État, les collectivités territoriales concernées ainsi que leurs groupements intéressés. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à prévoir un plan de financement des investissements et de fonctionnement de l'exploitation des services.

Il s'agit d'assurer, dès la labélisation du SERM, la trajectoire financière du projet pour donner de la visibilité à l'ensemble des parties prenantes.

Cette dimension apparaît essentielle pour tenir un calendrier de déploiement ambitieux du projet.

Cet amendement est inspiré des échanges avec Régions de France.